

AVIS N° 2025/02/06-01

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 06 février 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par le laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340) ;

Manifestation

« Purification de l'eau de mer dans les entreprises conchyliques (PURIF'EAU) »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par le laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340) pour le projet « Purification de l'eau de mer dans les entreprises conchyliques (PURIF'EAU) », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 37

Quorum : 20

Présents ou représentés : 28

Fait à Marseille, le 06 février 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
Sciences	M2P2	LAINE Audrey	<p>Purification de l'eau de mer dans les entreprises conchylicoles</p> <p>En France, le secteur conchylicole est un secteur économique important puisqu'il représente 142 179 tonnes de coquillages commercialisés en 2022 pour une valeur de 570 824 milliers d'euros. Les principales productions sont les huîtres (creuses et plates), les moules (communes et méditerranéennes), les coques, les palourdes et les ormeaux. Ces coquillages sont produits par environ 2 558 entreprises employant au total 17 162 personnes réparties en 9 546 ETP (Ageste, 2024). La filière conchylicole française se place en 9ème position mondiale en tant que pays producteur de mollusques (FAO, 2022) avec 129 884 tonnes d'huîtres, 72 783 tonnes de moules et 3 570 tonnes d'autres coquillages (coques, palourdes, etc.) en 2022 (Ageste, 2024). Dans l'Union Européenne, la France est le 2ème pays producteur de coquillages d'élevage derrière l'Espagne (EUMOFA, 2021). La conchyliculture, en plus de son impact économique positif dans les territoires où elle se déploie, constitue une réponse à la nécessité de développer une industrie alimentaire compatible avec la lutte contre le changement climatique (haute valeur nutritionnelle de ses produits, rôle essentiel dans la sécurité alimentaire française conjugués aux services écosystémiques fournis comme le développement de la biodiversité autour des structures d'élevage ou encore le puits d'azote que représente les coquillages) (CCA, 2023). Cependant, son développement mais aussi sa pérennité font face à des problématiques majeures comme la dégradation de la qualité sanitaire des eaux côtières.</p> <p>Objectifs principaux : Coordination administrative et financière du projet dans le respect des engagements pris</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication et lien entre les partenaires du projet sur les aspects techniques, scientifiques, administratifs et financiers • Coordination scientifique du projet pour respecter la cohérence, le calendrier et les échanges autour des différentes action • Rassembler toutes les informations scientifiques et techniques déjà disponibles sur les procédés de traitement de l'eau applicables en conchyliculture au sein des établissements • Identifier les connaissances et les besoins des professionnels conchylicoles sur le traitement de l'eau de mer dans leurs établissements • En fonction des données récupérées, adapter les expérimentations de l'action 3 et le contenu des fiches techniques de l'action 4 • En fonction des résultats de l'action 2, obtenir les données d'efficacité manquantes pour les procédés et équipements applicables en conchyliculture sur les critères sanitaires ciblés en réalisant des tests d'évaluation des performances pour différents couples procédé/polluant, à une échelle la plus proche possible des conditions de purification de l'eau de mer des professionnels • Tester d'éventuelles technologies émergentes • Compléter autant que possible le contenu des fiches techniques de l'action 4 avec des données opérationnelles et fiables sur le plan scientifique <p>Etablir des documents de synthèse fonctionnels sur lesquelles pourront s'appuyer les professionnels conchylicoles pour choisir et optimiser leurs pratiques de purification de l'eau de mer au sein de leurs établissements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser ces fiches aux autorités sanitaires françaises pour échanger sur leur contenu et forme pour permettre leur diffusion ultérieure à grande échelle auprès des professionnels de la conchyliculture • Diffusion des fiches techniques auprès de tous les acteurs professionnels de la filière conchylicole et auprès des pouvoirs publics en lien avec ces entreprises • Présentation des fiches techniques à l'interprofession conchylicole • Appropriation et compréhension des fiches techniques par les professionnels conchylicoles 	France AgriMer FEAMPA	95 951,19	671 516,43	<p>CNC : 39 480,41 (s) Ifremer : 358 162,93 (s) amU : 23 987,8 (s) CRITT La Rochelle : 153 934,10 (s) France AgriMer FEAMPA : 95 951,19 (s)</p>